



JE SUIS RESPONSABLE PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Membre de l'équipe pilote du Territoire, j'ai pour mission d'épauler la déléguée ou le délégué territorial dans la gestion administrative et financière du Territoire et de soutenir les groupes dans leurs missions administratives et financières.

MA MISSION

RECRUTEMENT

- Recruter les membres du pôle en fonction de leurs savoir-faire, les soutenir et les accompagner.
- Définir et formaliser avec chacun leurs missions et les résultats attendus en fonction de la disponibilité offerte.
- Convoquer et animer les réunions du pôle administratif et financier

SOUTIEN

- Soutenir les secrétaires et les trésoriers des groupes locaux
- Mettre en œuvre les actions de formation des secrétaires et trésoriers
- Aider les responsables de groupe dans le recrutement des secrétaires et trésoriers
- Garantir la tenue des registres de présences, des comptes bancaires et la clôture comptable des groupes ainsi que les déclarations d'accueil de Scoutisme

POLITIQUE

- Participer à l'élaboration du plan d'action territorial en veillant à la construction du budget qui en découle et à sa présentation au conseil territorial.
- Aider la déléguée ou le délégué territorial dans la rédaction du plan de formation de l'équipe territoriale
- Porter les orientations du mouvement.
- Veiller à la juste répartition des ressources en fonction des projets et des missions de chaque échelon.
- Être garant/garante du respect des procédures en vigueur, tant dans les groupes qu'au niveau territorial.

LE TEMPS QUE ÇA NECESSITE

2 à 3 weekends par ans
1 journée en weekend par mois
1 soirée en semaines / par mois
10 réunions d'équipe territoriale
3 à 5 jours de formation par an
Autres : Conseils et Assemblée territoriale

QUI ME SOUTIENT

Pour des besoins spécifiques

- Le Centre de Ressources
- Le Service aux Groupes et aux Territoires (SAGAT)

QUI M'ACCOMPAGNE

Au quotidien dans ma mission

- Ma déléguée ou mon délégué territorial

QUI J'ACCOMPAGNE

- Les membres de mon pôle

LES PRÉREQUIS

- Être adhérent ou adhérente
- Être utilisateur/utilisatrice de l'Intranet Scouts et Guides de France
- Entrer dans une démarche de formation



MON PARCOURS DE FORMATION

FORMATION INITIALE

Formation Initiale des Equipiers Territoriaux
(1 Weekend)



FORMATION CONTINUE

CHAM
(stage de formation générale
BAFD – 9 jours)



FORMATION TECHNIQUE

Formation Secrétaires et Trésoriers
(1 weekend)

CE QUE JE VAIS DÉVELOPPER DURANT CETTE MISSION

En plus des compétences techniques, je vais pouvoir développer les compétences et aptitudes suivantes :

DES SAVOIR-FAIRE

- Organiser et Gérer la dimension administrative et financière d'un Territoire
- Prendre des initiatives
- Communiquer
- Manager une équipe
- Déléguer des responsabilités
- Expression orale
- Relations avec les partenaires internes et externes
-

DES SAVOIR-ÊTRE

- Assumer une responsabilité
- Autonomie
- Rigueur et organisation
- Esprit d'initiative
- Confidentialité
- ...

COMMENT JE VAIS REMPLIR CETTE MISSION

Tu ne peux pas tout faire ? **Discutes-en avec ta déléguée ou ton délégué territorial** pour définir les tâches et missions que tu souhaites assumer :

- Ⓞ **J'établis** avec l'équipe territoriale le planning prévisionnel
- Ⓞ **Je participe** à la vie associative du territoire (assemblées, conseils, délégation territoriale)
- Ⓞ **Je participe** au secrétariat et permanences téléphoniques
- Ⓞ **Je propose** les formations nécessaires
- Ⓞ **Je veille** à la gestion du calendrier territorial
- Ⓞ **Je valide** les nominations des trésoriers de groupe
- Ⓞ **Je suis** la gestion des dispositifs CAF
- Ⓞ **J'aide** à l'organisation de la campagne calendrier
- Ⓞ **Je m'assure** de l'assurance des locaux
- Ⓞ ...

S'il y a une (des) base(s) territoriale(s)

- Ⓞ **Je m'assure** de la bonne gestion de la base

S'il y a une (des) boutique(s) territoriale(s)

- Ⓞ **Je m'assure** de la bonne gestion de la boutique

CHARTRE DE BIENTRAITANCE

À LA BONNE PLACE

Le Scoutisme propose un espace à chaque jeune dans un cadre collectif, cela demande de garantir en toutes circonstances les bases d'une relation éducative saine, comprenant... Par exemple...

De l'équité

Chacun.e a une place dans le groupe, les adultes mesurent l'importance de leur positionnement et savent garder une juste distance.

Chouchou, souffre-douleur...

Du respect

Chacun.e a droit à sa dignité, son intimité, son intégrité. Les chefs et cheftaines savent fixer les limites et prohiber tout châtement corporel, toute humiliation, tout comportement sexualisé.

Totémisation, bizutage, « jeux » sexuels...

De l'autorité partagée

Les adultes veillent à chaque écart à évaluer la situation. Ils savent sanctionner sans punir, en responsabilisant. Ces attitudes permettent de réparer ou de restaurer la relation lorsqu'un écart a été constaté.

Une « réparation » réfléchie avec le jeune plutôt qu'une privation excluante...

DE L'ESPACE POUR TOUS...

Un groupe où se vit la bienveillance est un groupe où chacun.e, jeune ou adulte, se sent suffisamment bien pour être libre de s'exprimer sans avoir peur d'être jugé.e. Cela demande... Par exemple...

De l'attention

Chacun.e trouve écoute et empathie, chacun.e a la possibilité d'échanger sur toutes ses sources d'inquiétudes. Les adultes encouragent la remise en cause de tout comportement non apprécié et prennent au sérieux les rumeurs ou soupçons : ils savent alerter et dénoncer toute maltraitance ou abus.

Des cafés débats préparés avec les jeunes plutôt que des non-dits, des jeux des conseils animés dans un climat de confiance...

De la confiance

Les adultes croient en chacun des jeunes, ils veillent à valoriser leurs talents. Ils ont conscience que tout individu, eux y compris, est perfectible.

On évite d'assimiler une personne à ses seuls actes, on refuse la stigmatisation, même sous couvert d'humour...

TA RÉPUTATION NE SUFFIT PAS

Pour que la bienveillance puisse se jouer dans le mouvement, les adultes doivent pouvoir y évoluer en toute sécurité eux aussi. Cela demande un peu de vigilance mais aussi... Par exemple...

De la crédibilité plutôt que de l'exemplarité

Les adultes cherchent avant tout à mettre en cohérence leurs paroles et leurs actes, sont capables de reconnaître et d'assumer leurs erreurs. Ils sont attentifs à créer une relation de confiance avec chaque jeune.

Faites ce que je dis, pas ce que je fais...

De la lucidité

Un.e adulte évite de se retrouver seul.e avec un jeune. Il.elle s'assure qu'en toutes circonstances, les activités sont menées en présence de deux adultes minimum. Il.elle sait garder la juste distance pour ne pas être entraîné.e dans des comportements de recherche d'attention inappropriés.

Repérer et éradiquer un lien de trop grande fusion avec un jeune

Ne pas sur-réagir à des crises de colère

LA SÉCURITÉ EN PREMIER...

Ce qui va sans dire va mieux en le disant. La sécurité physique et morale des jeunes est la priorité première des adultes du mouvement. Pour ne pas être vécue comme une contrainte permanente, elle demande... Par exemple...

De la vigilance

Les adultes veillent à la sécurité physique, psychologique, affective de chacun. C'est une manière d'être éducateur.rice.

Respect du taux d'encadrement, des conditions de couchage...

De la transparence

Les chefs et cheftaines ont une relation de confiance avec les acteurs éducatifs qui gravitent autour de l'unité. Ils communiquent avec des moyens et des méthodes appropriés. Ils informent suffisamment en amont des dispositions prises pour les activités, notamment celles liées à la sécurité.

Des plannings prévus et communiqués suffisamment à l'avance, des réunions parents à intervalles suffisantes, une présence aux conseils de groupe, communication sur les activités en autonomie...

LA LOI, UN INCONTOURNABLE

Souvent perçue comme une contrainte, la loi est avant tout pensée pour protéger les citoyens. Cela vaut de fait pour la législation concernant les Accueils de scoutisme, cadre dans lequel évoluent tous les groupes Scouts et Guides de France. **Garantir la mise en application du cadre que représente la loi permet de vivre ensemble un scoutisme de qualité :**

Les éléments légaux permettant de faire vivre la bienveillance au sein de son groupe/unité, de

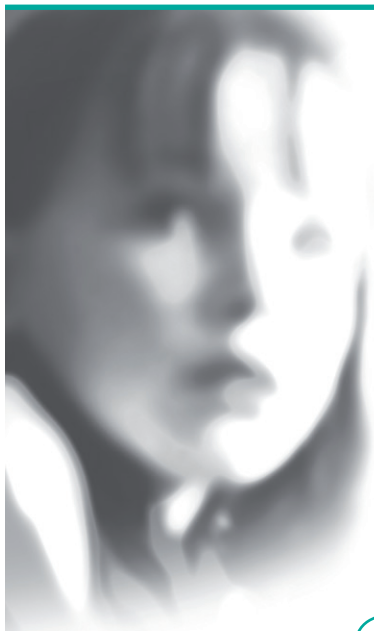
nombreux points d'attention et conseils donnés dans cette charte sont donc également des impératifs. « C'est la loi », autrement dit, ça n'est pas négociable, vivons-les comme des leviers plutôt que des contraintes.

Respecter les taux d'encadrement, les conditions de couchage...

Préserver l'intégrité physique et psychique de chacun, bannir tout comportement inapproprié (physique, verbal ou sexuel, échanges sur les ré-

seaux sociaux, ...), toutes activités offensantes ou brutales (bizutage, totémisation, jeux dangereux ...), tout propos déplacé à l'oral comme par écrit (remarques suggestives, menaces, ...), toute consommation de drogue ou d'alcool. Pour vous y aider, la Fédération du Scoutisme Français met à votre disposition le *Guide réglementaire du Scoutisme Français*. Vos accompagnateurs en groupe et en territoire sont aussi là pour ça.

LE DIRE, C'EST L'INTERDIRE



LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE

POINTS D'ATTENTION

- Toute personne impliquée dans le scoutisme se doit de **signaler toute inquiétude ou soupçon vis-à-vis de la sécurité d'un mineur ou d'un adulte**
- Dans ces situations, on ne peut pas rester seul.e. **Responsable de groupe et délégué.e territorial.e sont là pour vous aider.**
- **Chacun son job** : enquêter, c'est le travail de la police ou de la gendarmerie. S'en tenir à la parole recueillie.
- **Des doutes, des questions, des difficultés à décider ?** « ALLO ENFANCE EN DANGER » au 119 (numéro gratuit 24h/24) peut vous aider à y voir plus clair, en toute confidentialité.
- **Envie d'en parler, au calme, sans urgence ?** Écrivez à bienveillance@sgdf.fr
- Pendant l'été, la **ligne d'urgence des SGDF** au 01.47.07.81.62

QUE FAIRE SI ?

Si un.e mineur.e se confie à moi ou si quelqu'un a des inquiétudes ou se plaint d'un adulte, quel qu'il soit, c'est à moi de le signaler.

ÉCOUTER



Dès le début des révélations, prends le temps d'attraper un papier et un crayon pour **prendre des notes** « ce que tu me dis est tellement important que j'ai besoin de l'écrire ».

J'écoute sans juger, je me contente de recevoir une parole, ni plus, ni moins.

Je note précisément ce qu'on me dit, j'essaie au maximum d'écrire ce que j'entends.

RASSURER



Je suis compréhensif.ve, je fais de mon mieux pour rassurer, sans porter de jugement. Je ne banalise pas ni ne dramatise pas.

Je n'ai pas peur de m'engager. Repère pour le jeune, je me sais digne de confiance.

Je ne peux pas garder ça pour moi et je le dis.

PROTÉGER



Je garantis la sécurité physique et morale des mineurs dont j'ai la charge, individuellement et collectivement. Je m'assure que les activités scouts et guides peuvent se poursuivre sans danger.

Lorsqu'un adulte du mouvement est impliqué, **nous faisons tout ce qu'il faut pour que la poursuite des activités ne mette personne en danger.**

INFORMER



J'informe immédiatement mon.ma responsable de groupe ou mon.ma délégué.e territorial.e. À défaut, durant les camps d'été, je contacte la ligne d'urgence des SGDF (01 47 07 81 62).

Je leur transmets un double de mes notes. Je m'assure de les avoir datées et signées.

ALERTER

lorsque le danger est immédiat

Je n'hésite pas à alerter immédiatement la police, la gendarmerie (17 en France, 112 dans le reste de l'Europe) en cas de danger, même si je ne suis pas sûr.e de moi.

Je préviens ensuite mon.ma responsable de groupe ou mon.ma délégué.e territorial.e.

IMPORTANT !

Je pense ou constate qu'un mineur peut avoir subi des mauvais traitements : Je note précisément ce qui m'interpelle, ce qu'on m'a raconté, ce qui m'a alerté.e et je ne reste pas seul.e.